

Thales : avis de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2026

Les actionnaires de Thales sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mardi 12 mai 2026 à 10 heures, à l'auditorium de Châteauform' City George V, 28 avenue George V, Paris (8^e).

Les actionnaires détenant leurs actions au nominatif recevront leur avis de convocation (sans avoir à en effectuer la demande) de Société Générale Securities Services, teneur des comptes nominatifs et centralisateur de l'Assemblée générale.

Les autres actionnaires peuvent se procurer les documents relatifs à cette Assemblée auprès de l'intermédiaire chargé de la conservation de leurs titres.

Les actionnaires pourront voter, demander leur carte d'admission ou désigner un mandataire par Internet.

Les documents d'Assemblée prévus par la réglementation en vigueur, et notamment par les articles R. 22-10-23 et R. 225-83 du Code de commerce, sont disponibles au siège social et en consultation sur le site Internet de la société www.thalesgroup.com (rubrique Investisseurs / Assemblée générale) dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

A propos de Thales

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies pour les secteurs de la Défense, de l'Aérospatial et de la Cybersécurité & Digital. Son portefeuille de produits et de services innovants contribue à répondre à plusieurs défis majeurs : souveraineté, sécurité, durabilité et inclusion.

Le Groupe consacre 4,5 milliards d'euros par an à la Recherche & Développement dans des domaines clés, en particulier pour les environnements critiques, tels que l'Intelligence Artificielle, la Cybersécurité, le Quantique et les technologies du Cloud.

Thales compte plus de 85 000 collaborateurs dans 65 pays. En 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,1 milliards d'euros.